

FICHE MODÈLE SUIVI D'UN COMITÉ AD HOC

Date : _____

Nom de l'enseignante : _____ Niveau : _____
ou de l'enseignant

Nom de l'élève : _____

Responsabilités du comité ad hoc (8-9.10) :

- A- Étudier le cas soumis ;
- B- demander, s'il l'estime nécessaire, les évaluations pertinentes au personnel compétent ;
- C- le cas échéant, recevoir et prendre connaissance de tout rapport d'évaluation ;
- D- faire des recommandations à la direction de l'école sur la reconnaissance ou non de l'élève comme élève présentant des troubles du comportement.

1- Le comité a-t-il demandé des évaluations ? Oui Non

Si oui, dans quel domaine ?
psychologie orthopédagogie
orthophonie psychoéducation Autre

Précisez : _____

2- Le comité a-t-il reçu des rapports d'évaluations ? Oui Non

Si oui, dans quel domaine ?
psychologie orthopédagogie
orthophonie psychoéducation Autre

Précisez : _____

Combien de temps la personne compétente a-t-elle mis pour rendre le rapport d'évaluation demandé ?

3- Quelles sont les recommandations qui ont été faites à la direction de l'école ?

4- Ces recommandations ont-elles été suivies par la direction de l'école ?

Oui Non En partie

Commentaires :

Personnes présentes à la rencontre : (nom et rôle)

Commentaires sur la rencontre :
